

## **Communiqué de presse**

### **Renouvellement de la Commission nationale consultative des droits de l'homme**

L'arrêté relatif à la composition de la Commission nationale consultative des droits de l'homme est publié ce jour au Journal Officiel.

En nommant 18 nouveaux membres issus d'horizons variés, le Gouvernement a procédé à un large renouvellement afin de renforcer l'expertise de la Commission sur le numérique, l'enfance, l'éducation, le handicap ou la dépendance.

Il a veillé à maintenir l'expertise reconnue de la Commission en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et de lutte contre les discriminations.

Enfin, la Commission bénéficiera de la nomination de personnalités ayant une expérience des organisations internationales.

Le Premier ministre a nommé M. Jean-Marie Delarue en qualité de président.